



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

05 juillet 2018

L'AMF publie l'édition 2018 de sa cartographie des marchés et des risques

Dans un environnement économique dont le dynamisme porteur pourrait être menacé (remontée trop rapide des taux d'intérêt, endettement excessif, guerre commerciale, ou vulnérabilité de certains pays émergents), le risque numéro 1 identifié par le régulateur à la mi année 2018 reste celui d'une correction brutale du prix des actifs financiers. De plus, le diagnostic pour les mois à venir laisse entrevoir des incertitudes pesant sur le fonctionnement des marchés avec l'échéance du Brexit en mars 2019 ou avec les effets structurels de nouvelles réglementations.

Entre une croissance économique à la hausse au niveau mondial comme en zone euro et une normalisation de la politique monétaire menée sans accroc aux Etats-Unis, le contexte des douze derniers mois s'est révélé porteur pour les marchés financiers, aussi bien en termes de valorisation que de levées de fonds. Pourtant, l'épisode de pic de volatilité de février 2018 dénote une certaine fragilité, et la période écoulée a également été marquée par de nouvelles menaces de guerre commerciale venues s'ajouter à des tensions géopolitiques. Le risque qu'aucun accord de retrait ni aucune période de transition ne soient approuvés avant le 29 mars 2019, date de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, crée une grande incertitude pour les acteurs de marché, obligés de se préparer à toutes les éventualités. Le scénario d'un retrait brutal (hard brexit) pose ainsi à toutes les parties prenantes des questions en termes de continuité d'activité.

Dans le même temps, l'entrée en application, récente ou à venir, de réglementations nouvelles induit des changements structurels. L'AMF a ainsi consacré un développement spécifique aux premières conséquences du nouveau cadre des marchés financiers MIF2 sur la structure des échanges. L'objectif de transparence accrue risque de ne pas être atteint compte tenu des stratégies développées par les acteurs.

Au total, l'exercice 2018 de cartographie des risques mené par l'Autorité des marchés financiers l'a conduit à constater la permanence de certains risques élevés ou leur aggravation parmi lesquels :

- une correction brutale des prix des actifs qui reste le premier risque pour les marchés financiers ;
- un endettement non soutenable en raison de l'absence d'inflexion des trajectoires de dette et du poids croissant des émetteurs moins bien notés ;
- un manque de coordination internationale des politiques monétaires, budgétaires ou des réglementations financières ;
- un risque en matière de fonctionnement des marchés, en cas de hard Brexit.

Certains risques ont, au contraire, été revus à la baisse ou sont considérés de faible niveau, parmi lesquels :

- la rentabilité des institutions financières, grâce à la forte croissance économique et à la normalisation monétaire qui débute ;
- le financement des entreprises, compte tenu de l'abondance d'offre disponible à des conditions avantageuses ;
- la disponibilité d'actifs laissés en garantie d'opération de financement ou de couverture (collatéral), les difficultés rencontrées l'an passé sur ce marché ayant disparu.

Synthèse des risques

A propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :

Direction de la communication AMF - Christèle Fradin - Tél : +33 (0)1 5345 6029 ou Charlotte Garnier-Peugeot - Tél. : +33 (0)1 5345 6034

En savoir plus

- ↳ Cartographie 2018 des marchés et des risques
- ↳ Cartographie 2018 des marchés et des risques - conférence de presse (60056)

Mots clés

RISQUES ET TENDANCES

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

VENTES À DÉCOUVERT

28 février 2022

Les autorités de marchés française et néerlandaise publient une analyse commune de l'impact de l'interdiction des ventes à découvert au début de la crise du Covid 19



RAPPORT / ÉTUDE

VENTES À DÉCOUVERT

28 février 2022

Impact de l'interdiction des ventes à découvert - une comparaison des marchés français et néerlandais



ACTUALITÉ

MARCHÉ ACTION

10 janvier 2022

Réunion du Conseil Scientifique de l'AMF - 6 avril 2021



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02